

CAHIER REVENDICATIF ACADEMIQUE

**ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES
CHAMPAGNE ARDENNE**

**LA CFDT ÉLABORE UN CAHIER REVENDICATIF ACADEMIQUE À
PARTIR DE TOUTES LES CONTRIBUTIONS REÇUES POUR ÊTRE
REMIS AU RECTEUR ET DISCUSÉ LORS DE L'AUDIENCE.**



LA CFDT DEMANDE :

- Un plan de formation interprofessionnel
- Des temps d'échange, de retour d'expérience prévus dans les emplois du temps des AESH avec les équipes pédagogiques
- L'intégration des AESH aux réunions et instances pédagogiques
- Une salle des personnels partout (et non pas des salles des professeurs)
- La création d'outils collaboratifs, mutualisés dans l'académie accessibles à tous les personnels concernés par l'inclusion donc tous les personnels
- le renforcement des liens et de la coopération avec les personnels du médico-social, éducation nationale ou extérieur
- La revitalisation des Rased
- L'établissement d'un mouvement académique des AESH
- La reconnaissance et la considération des compétences pour l'affectation des AESH (ex langue des signes, niveau scolaire...)
- L'élaboration partagée d'indicateurs qualitatifs académiques d'appréciation des PIAL et PAS (groupe de suivi)
- Une réflexion commune obligatoire avec la F3SCT et les référents handicap pour tous les travaux bâimentaires
- La reconnaissance des préconisations médicales pour les personnels éducation nationale
- La mise en œuvre rapide du plan national handicap qui sera produit avant la fin de l'année 2025
- Une information pour tous les personnels sur les registres SST
- La mise en œuvre effective des DUERP et leur mise à jour dans toute l'académie, désormais le DUERP doit être genré.
- De limiter le nombre d'élèves pris en charge par les AESH
- De limiter les déplacements des AESH
- De reconnaître la mission d'APSH et de sécuriser leur parcours
- L'élaboration d'indicateurs qualitatifs concernant le service SAGAA
- Des moyens pour faciliter les adaptations pédagogiques

**"DÉPOSONS ENSEMBLE NOS CARTABLES" REMPLIS DE NOS
REVENDICATIONS POUR FAIRE ENTENDRE NOS VOIX !**



reims@efrp.cfdt.fr

CAHIER REVENDICATIF ACADEMIQUE

**ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES
CHAMPAGNE ARDENNE**

**LA CFDT ÉLABORE UN CAHIER REVENDICATIF ACADEMIQUE À
PARTIR DE TOUTES LES CONTRIBUTIONS REÇUES POUR ÊTRE
REMIS AU RECTEUR ET DISCUSÉ LORS DE L'AUDIENCE.**



LA CFDT DEMANDE :

- Un plan de formation interprofessionnel
- Des temps d'échange, de retour d'expérience prévus dans les emplois du temps des AESH avec les équipes pédagogiques
- L'intégration des AESH aux réunions et instances pédagogiques
- Une salle des personnels partout (et non pas des salles des professeurs)
- La création d'outils collaboratifs, mutualisés dans l'académie accessibles à tous les personnels concernés par l'inclusion donc tous les personnels
- le renforcement des liens et de la coopération avec les personnels du médico-social, éducation nationale ou extérieur
- La revitalisation des Rased
- L'établissement d'un mouvement académique des AESH
- La reconnaissance et la considération des compétences pour l'affectation des ASEH (ex langue des signes, niveau scolaire...)
- L'élaboration partagée d'indicateurs qualitatifs académique d'appréciation des PIAL et PAS (groupe de suivi)
- Une réflexion commune obligatoire avec la F3SCT et les référents handicap pour tous les travaux bâtimentaires
- La reconnaissance des préconisations médicales pour les personnels éducation nationale
- La mise en œuvre rapide du plan national handicap qui sera produit avant la fin de l'année 2025
- Une information pour tous les personnels sur les registres SST
- La mise en œuvre effective des DUERP et leur mise à jour dans toute l'académie, désormais le DUERP doit être genré.
- De limiter le nombre d'élèves pris en charge par les AESH
- De limiter les déplacements des AESH
- De reconnaître la mission d'APSH et de sécuriser leur parcours
- L'élaboration d'indicateurs qualitatifs concernant le service SAGAA
- Des moyens pour faciliter les adaptations pédagogiques

**"DÉPOSONS ENSEMBLE NOS CARTABLES" REMPLIS DE NOS
REVENDICATIONS POUR FAIRE ENTENDRE NOS VOIX !**



reims@efrp.cfdt.fr